

Paris, dimanche 24 janvier 2010



La **SACEM** (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)
et **WAT.tv** (Vidéos, Buzz et vous)
sont fiers d'annoncer un accord, à l'occasion du Midem 2010

En vertu de cet accord signé le 21 janvier 2010, WAT.tv rémunérera la Sacem pour les oeuvres des auteurs, compositeurs et éditeurs que la Société d'Auteurs représente : oeuvres musicales, documentaires musicaux et clips, oeuvres d'humour, de doublage et de sous-titrage, ainsi que poèmes et sketches.

Ce contrat porte sur les différents types de contenus présents sur le site <http://www.wat.tv/>, 3^{ème} acteur de la Vidéo sur Internet en France (Contenus Partenaires Professionnels & Créatifs et UGC -vidéos postées par les utilisateurs-). Il favorise ainsi la création et la diffusion musicale sur les nouveaux medias.

Cet accord s'applique à l'activité de WAT.tv depuis sa date de lancement.

Bernard Miyet, Président du Directoire la SACEM, précise : " *Cet accord symbolise notre volonté de faciliter la diffusion de la musique sur le Web 2.0 en vue d'offrir aux internautes passionnés un véritable espace d'échange et une liberté d'accès aux oeuvres respectueux des droits des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique* ".

Olivier Abecassis Directeur Général de WAT.tv, " *En signant cet accord avec la SACEM en cette date symbolique d'ouverture du MIDEM 2010, WAT confirme sa démarche, et celle du Groupe TF1, de valorisation des contenus au sein d'une offre vidéo online légale, innovante et performante, visant à créer un écosystème adapté aux marques et respectueux de la chaîne de valeur de la création, depuis les auteurs jusqu'au diffuseur. Cette signature est annonciatrice d'une année 2010 riche en partenariats et en évolutions pour WAT.tv, avec pour ambition de développer la valeur de la vidéo sur les nouveaux medias en association avec les ayants-droit. Je me réjouis pleinement de cet accord.* "

A propos de La Sacem :

La vocation de la Sacem est de représenter les auteurs, les compositeurs et les éditeurs de musique en protégeant la création musicale. Sa mission essentielle est de collecter les droits d'auteur et de les reverser à ceux dont les oeuvres ont été diffusées ou reproduites. Organisme privé, la Sacem est une société civile à but non

lucrative gérée par les créateurs et les éditeurs de musique. Elle compte aujourd'hui plus de 130 000 sociétaires français (15 500 étrangers). Plus de 617 000 nouvelles œuvres françaises et étrangères, 38 millions d'œuvres. <http://www.sacem.fr/>

A propos de www.WAT.tv -Vidéos Buzz & vous- :

WAT.tv constitue le rendez-vous incontournable et régulier de ce qu'il faut voir et avoir vu pour ne rien manquer de l'actu du web en vidéos. Aujourd'hui près de 5 millions d'internautes uniques français font confiance à WAT chaque mois pour découvrir et créer le Buzz. WAT.tv confirme sa 3ème place sur le marché français. (Source : Médiamétrie/Net Ratings, Octobre 2009). Visitez <http://www.wat.tv/>